

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 1^{er} mai 2006 à 20 heures, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents Mesdames les Conseillères Marise Poulin et Jacinthe Gagnon, Messieurs les Conseillers Michel Bolduc, Jonathan V. Bolduc, Pierre Rochette et Harold Bureau, formant quorum sous la Présidence de Monsieur Roland Giguère, Maire.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire récite une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

65-2006

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Madame Jacinthe Gagnon,
Secondé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,
Et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que l'ordre du jour de la présente séance
soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

66-2006

ADOPTION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Monsieur Harold Bureau,
Et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que le procès-verbal de la séance régulière
du 3 avril 2006 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

67-2006

DEMANDE DE RECOMMANDATION - C.D.I.

ATTENDU la lettre reçue, des Industries Bernard et
Fils Ltée, pour avoir de l'aide financière pour leur
nouvelle construction sur la rue Industrielle du
Boisé.

ATTENDU que les Industries Bernard et Fils Ltée
investiront une somme de plus de 2.5 millions de
dollars.

ATTENDU que les Industries Bernard et Fils Ltée
créeront avec ce projet une dizaine d'emplois.

Proposé par Monsieur Harold Bureau,
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,
Et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, de transférer la lettre reçue des Industries
Bernard et Fils à la Corporation de Développement
Industriel de Saint-Victor pour avoir leur
recommandation pour aider les Industries Bernard et
Fils Ltée dans le démarrage de leur nouvelle
industrie.

ADOPTÉ

68-2006

COMMANDITE TOURNOI DE GOLF BÉNÉFICE

ATTENDU la demande de commandite du Club Parentaide pour son tournoi golf bénéfice.

Proposé par Monsieur Pierre Rochette,
Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participera pour un montant de 50,00 \$ en guise de commandite au tournoi de golf annuel du Club Parentaide.

ADOPTÉ

69-2006

DEMANDE DES FESTIVITÉS WESTERN- SIGNALISATION

ATTENDU la demande des Festivités Western de Saint-Victor Beauce Inc. pour avoir des sens uniques et interdictions de stationner dans certaines rues du village et une permission spéciale pour l'installation de kiosques dans une partie de la rue Ambroise.

ATTENDU que cette demande sera effectuée lors de la semaine d'activités c'est-à-dire, du 15 au 25 juillet 2006.

Proposé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,
Secondé par Monsieur Harold Bureau,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal de Saint-Victor donne l'autorisation aux Festivités Western de barrer une partie de la rue Ambroise et d'installer des sens uniques ainsi que des interdictions de stationnement dans les rues Ambroise, rue Cliche et rue de l'Anse, durant la semaine du 15 juillet 2006 au 25 juillet 2006. Les résidents de la rue Ambroise devront avoir une identification pour pouvoir circuler librement à leur résidence.

ADOPTÉ

70-2006

DEMANDE D'AUTORISATION POUR TENIR UN FESTIVAL WESTERN

Proposé par Monsieur Marise Poulin,

Secondé par Monsieur Michel Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor autorise les Festivités Western de Saint-Victor Beauce Inc. à tenir un festival western durant la semaine du 15 juillet 2006 au 25 juillet 2006.

ADOPTÉ

71-2006

MANDAT POUR PRÉPARATION DE LA RÉCEPTION CIVIQUE DANS LE CADRE DES FESTIVITÉS WESTERN

Proposé par Monsieur Pierre Rochette,

Secondé par Madame Jacinthe Gagnon,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de mandater Monsieur Marc Bélanger et Madame Sylvie Groleau à préparer la réception civique dans le cadre de la semaine des Festivités Western, qui aura lieu mardi le 18 juillet 2006.

ADOPTÉ

72-2006

DEMANDE CAUTIONNEMENT DES FESTIVITÉS WESTERN

ATTENDU la demande de cautionnement des Festivités Western pour la rénovation de la salle communautaire (saloon).

ATTENDU que ce projet de rénovation est d'une valeur d'environ 45 000,00 \$.

ATTENDU que les Festivités Western ont fait une demande de subvention au pacte rural.

Proposé par Madame Marise Poulin,

Secondé par Monsieur Harold Bureau,

Et résolu, à l'unanimité des membres du conseil, que la Municipalité de Saint-Victor cautionnera les Festivités Western pour un montant d'environ 23 000,00 \$ auprès de la Caisse Populaire Desjardins.

ADOPTÉ

73-2006

DEMANDE DE COMMANDITE C.L.D.

Proposé par Monsieur Pierre Rochette,
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participera pour un montant de 50,00 \$ en guise de commandite pour le tournoi de golf annuel du C.L.D. Robert-Cliche.

ADOPTÉ

74-2006

PARTICIPATION AU SOUPER C.L.D.

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Monsieur Pierre Rochette,

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, de mandater Monsieur Roland Giguère à participer au tournoi de golf et souper annuel du C.L.D. qui aura lieu le jeudi 8 juin 2006.

ADOPTÉ

75-2006

DEMANDE COMMANDITE - MARCHE DE L'ESPOIR

ATTENDU la demande d'aide financière pour avoir une commandite pour la MARCHE DE L'ESPOIR, contre le cancer pour la Fondation Lyne Veilleux.

Proposé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,
Secondé par Madame Jacinthe Gagnon,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité participera pour un montant de 100,00 \$ en guise de contribution financière pour la MARCHE DE L'ESPOIR pour la Fondation Lyne Veilleux.

ADOPTÉ

76-2006

ANNONCE PUBLICITAIRE - BEAUCE MÉDIA

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Monsieur Pierre Rochette,

Et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor prendra
un espace publicitaire dans le journal Beauce-Média
pour aider l'organisation des Festivités Western à
faire publier leur programmation annuelle.

ADOPTÉ

77-2006

LES COMPTES

Proposé par Monsieur Harold Bureau,
Secondé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que la liste des comptes soit approuvée et
adoptée pour paiement :

Hydro-Québec	2	839,38	\$
Téléphone St-Victor		591,40	\$
Magasin Coop		806,92	\$
Hydro-Québec	1	384,82	\$
Gaz Métro	1	222,72	\$
Radio Onde		177,14	\$
Éditions Yvon Blais		89,95	\$
Citicorp finance vendeur		954,71	\$
Hydro-Québec	3	298,41	\$
Pierre Paré		322,53	\$
Hydro-Québec	2	837,57	\$
Citicorp finance vendeur		70,17	\$
Telus Mobilité		295,99	\$
Cordonnerie Bureau		23,00	\$
Daniel Jacques		553,56	\$
Autobus Fecteau		230,05	\$
Camions Gilbert		724,66	\$
Sani Gestion	1	035,23	\$
Garage Marc Bureau		272,64	\$
Ateliers F.L.P.H.		225,22	\$
Exc. André Gosselin	1	619,57	\$
Réception Bolivien		313,38	\$
Alliance Coop	4	454,82	\$
M.R.C. Robert-Cliche		101,59	\$
Publications CCH		60,94	\$
Béton Saint-Ephrem	2	362,31	\$
École Nationale des Pompiers	2	040,00	\$
Exc. Pamphile Rodrigue		93,23	\$
Garage Bizier		712,59	\$
Centre du Camion	2	336,64	\$
Pneus Beaucerons	3	118,55	\$

Colis express	22,65	\$
Garage Agricole Alain Bolduc	1 243,77	\$
Ent. ALO Pomerleau	273,19	\$
Hercule Fortin	57,30	\$
DEBB	96,16	\$
Ind. Ciment la Guadeloupe	8 545,07	\$
Unicoop	86,78	\$
Extincteurs Kaouin	51,76	\$
Fonds de l'information foncière	24,00	\$
Armand Lapointe	155,28	\$
Formicciel	392,75	\$
Aréo-Feu	316,03	\$
Praxair	161,30	\$
Ferme Donald Vachon	115,03	\$
Eddynet	1 872,21	\$
CÉGEP Beauce-Appalaches	180,00	\$
Strongco	2 956,74	\$
Scriptam	264,56	\$
Fed. Qué. Des municipalités	43,00	\$
Pitney Bowes	690,16	\$
Consultants FBG	6 135,06	\$
Biolab	655,07	\$
Harold Bureau	15,00	\$
Jonathan V. Bolduc	15,00	\$

ADOPTÉ

78-2005

SOUSSION ASPHALTAGE - OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Le secrétaire procède à l'ouverture des soumissions.

Ont soumissionné:

	Rue	Rapiéçage	Râteau
Pavage J.L. ROY	95.65	109.50	211.00
Pavage Abénakis	95.00	102.00	185.00
Pavage Sartigan	89.65	98.75	177.35

N.B. Les prix ci-haut mentionnés sont à la tonne métrique et la T.P.S. et la T.V.Q. ne sont pas incluses dans ces prix.

Proposé par Monsieur Harold Bureau,
 Secondé par Madame Marise Poulin,
 Et résolu, à l'unanimité des membres
 du Conseil, que la soumission pour
 l'asphaltage soit accordée à Pavage Sartigan.

L'Inspecteur municipal communiquera avec Pavage Sartigan lorsque les travaux seront prêts à être exécutés. De plus, nous vous demandons de faire attention pour ne pas salir toutes les rues de la Municipalité avec votre huile.

ADOPTÉ

79-2006

**OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINT-VICTOR -
APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER 2005**

ATTENDU la demande de l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Victor pour approuver les états financiers de l'année 2005.

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor approuve et adopte le rapport financier 2005 de l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Victor, présentant des recettes de 39 902 \$, des dépenses de 68 291 \$ et un déficit de 28 389 \$ tel qu'établi dans le dit rapport financier.

ADOPTÉ

80-2006

**TRAVAUX A ÊTRE EXÉCUTÉS DURANT L'ÉTÉ 2006 POUVANT ÊTRE
ADMISSIBLES À LA SUBVENTION D'AMÉLIORATION DES CHEMINS
ET RUES À LA CHARGE DE LA MUNICIPALITÉ**

ATTENDU les divers travaux à faire dans la Municipalité de Saint-Victor pour réparer les chemins et les Rangs dans la Municipalité de Saint-Victor.

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de demander à Monsieur Janvier Grondin, Député de Beauce-Nord, une aide financière pour l'année 2006. Les travaux à effectuer seront de l'ordre de 550 000,00 \$ à être répartis dans divers rangs, Routes et Rues de Saint-Victor. Une partie de ces travaux seront pour les Rang 5 Nord, 3 Nord et Route du Lac Fortin.

ADOPTÉ

81-2006

DEMANDE MAISON DE JEUNES - PROJET MULTI-AVENTURES

ATTENDU la demande du comité de la Maison des jeunes dans le cadre du projet Multi-aventures.

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Victor a investi beaucoup d'argent dans la nouvelle Maison des jeunes.

Proposé par Monsieur Pierre Rochette,
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor ne participera pas au projet de Multi-Aventures du comité de la Maison des jeunes.

ADOPTÉ

82-2006

DEMANDE DE SOUMISSIONS - VENTE DE TERRAN RANG 5 NORD

Proposé par Monsieur Harold Bureau,
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, de demander des soumissions pour la vente d'un terrain situé dans le Rang 5 Nord sur une partie du lot 580.

Les soumissions seront reçues sous enveloppes scellées et identifiées **SOUMISSION POUR ACHAT DE TERRAIN** au bureau de la Municipalité de Saint-Victor, jusqu'à 16 heures, le 2 juin 2006, pour être ouvertes **LUNDI LE 5 JUIN 2006** lors de la séance du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

ADOPTÉ

83-2006

AUTORISATION POUR SIGNATURE

Proposé par Monsieur Pierre Rochette,
Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de mandater Monsieur Marc Bélanger, directeur général/secrétaire-trésorier, à signer la déclaration de l'exploitant en vertu de l'article 10.1 du Règlement sur la qualité de l'eau potable du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

ADOPTÉ

84-2006

DEMANDE À MONSIEUR JANVIER GRONDIN, DÉPUTÉ DE BEAUCE-NORD

Attendu que notre situation existante relativement à l'état de nos routes.

Attendu que notre Municipalité investit depuis plusieurs années des sommes considérables dans l'infrastructure de nos routes rurales.

Attendu que l'an dernier (2005) la somme investie a dépassé le cap du demi million de dollars.

Attendu que la Municipalité de Saint-Victor a le plus de kilométrage de route à entretenir que toutes les autres municipalités de la M.R.C. Robert-Cliche.

Attendu que malgré tous les travaux de réfection effectués dans les années passées, il reste encore plusieurs millions de dollars à investir dans nos routes (25% seulement ont été restaurées mais ne sont pas pavées).

Attendu que plusieurs autres secteurs d'activités nécessiteront des investissements majeurs et urgents tel que recherche d'eau potable, remplacement des anciens tuyaux de distribution d'eau potable, réfection du réservoir et bâtiments connexes, etc..

Attendu que la réfection et le pavage du rang 3 sud avaient été exécutés par le Ministère de la voirie, il y a déjà 32 ans.

Attendu que ce rang nécessite encore des améliorations urgentes dues à une mauvaise construction par le Ministère.

Attendu que ce rang 3 sud est considéré comme une route très achalandée par les touristes désirant se rendre aux Lacs Fortin, des Cygnes et Poulin.

Attendu que le rang 3 sud, secteur Saint-Victor, est la seule partie de ce rang à être améliorée et pavée pour rejoindre la même route pavée de Saint-Benoit-Lâbre.

Attendu que ce rang 3 sud est considéré le plus avantageux pour se rendre à Ville Saint-Georges via Saint-Benoit.

Attendu que la capacité de payer de nos contribuables est déjà grandement mise en contribution.

Proposé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,
Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que pour toutes ces raisons, nous demandons au Ministère des Transports une aide financière majeure afin que notre municipalité puisse continuer à améliorer son réseau routier et ainsi faciliter une meilleure accessibilité à notre municipalité et favoriser notre développement industriel et touristique.

Nous souhaitons fortement une réponse positive à notre demande raisonnable et nous comptons beaucoup sur votre collaboration et celle du Ministère des Transports.

ADOPTÉ

85-2006

SUBVENTION MAISON NEUVE

ATTENDU la rencontre avec les Maires des localités environnantes soit : Saint-Ephrem, Sainte-Clotilde et Saint-Victor, pour donner une subvention à des constructions de résidence neuve.

Proposé par Madame Jacinthe Gagnon,
Secondé par Monsieur Harold Bureau,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, en collaboration avec la Corporation de Développement Industriel de

Saint-Victor, que la Municipalité subventionnera la Corporation de Développement Industriel pour toute maison neuve qui sera construite durant l'année 2006 soit 2 000,00 \$ par résidence neuve.

ADOPTÉ

86-2006

PROGRAMME POUR RÉNOVATION DOMICILIÈRE

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor accordera pour toute rénovation extérieure, seulement, un montant de 10 % sur les travaux jusqu'à un maximum de 500,00 \$. Le montant sera remboursable sur présentation de factures de matériaux et ces dits achats devront être faits dans les commerces de Saint-Victor. Cette subvention est bonne seulement avec un permis de rénovation pour l'année 2006.

ADOPTÉ

87-2006

MANDAT À L'ARPENTEUR JEAN BISSON

Proposé par Monsieur Harold Bureau,
Secondé par Monsieur Pierre Rochette,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de mandater Monsieur Jean Bisson, arpenteur, à délimiter la rue Commerciale pour faire des trottoirs, coté ouest de la rue Commerciale, soit, du numéro civique 138 à 184, inclusivement.

ADOPTÉ

88-2006

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Madame Jacinthe Gagnon,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la séance soit levée.

ADOPTÉ

LE MAIRE

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL/
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

ROLAND GIGUÈRE

MARC BÉLANGER